

Assemblée des délégués du 17 au 19 juin 2018 à Schaffhouse

## Comptes 2017

### Propositions

1. L'Assemblée des délégués approuve les comptes annuels de 2017.
2. L'Assemblée des délégués décide de prélever du capital d'organisation l'excédent de dépenses d'un montant de 73 607 CHF.

Berne, le 11 avril 2018  
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil

Le Président  
Gottfried Locher

La Directrice du Secrétariat  
Hella Hoppe

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
1.1	Produits .....	3
1.2	Charges d'exploitation.....	4
1.3	Résultat financier et autres résultats .....	4
1.4	Résultat des Fonds.....	5
<b>2</b>	<b>Bilan.....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Compte de résultat .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie.....</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Tableau de variations du capital .....</b>	<b>9</b>
<b>6</b>	<b>Annexe aux comptes annuels .....</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Charges directes de projets .....</b>	<b>15</b>
<b>8</b>	<b>Explications relatives aux charges directes de projets .....</b>	<b>16</b>
<b>9</b>	<b>Charges de projets directes – Détails jubilé de la Réforme.....</b>	<b>19</b>
<b>10</b>	<b>Rapport de l'organe de révision .....</b>	<b>22</b>

# 1 Introduction

Depuis 2014, les comptes annuels de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS sont établis selon la norme comptable GAAP RPC 21.

Le compte de résultat fait la distinction entre les charges de projets et les charges structurelles. Les charges engendrées par le Conseil, l'Assemblée des délégués et les Services centraux sont généralement imputables aux charges structurelles et ne sont pas ventilées sur les projets. Les temps de travail et les frais généraux des autres secteurs sont assimilés à des charges de projets. Les collaboratrices et les collaborateurs de la FEPS saisissent leur temps de travail tout en le ventilant sur des projets concrets. Chaque projet de la FEPS est attribué à un objectif de législature.

Les célébrations du jubilé de la Réforme ont été l'élément phare de l'exercice 2017 et cela se reflète aussi dans les comptes annuels. Près de 35% des charges de projets vont au compte de projets liés au jubilé de la Réforme. Les dépenses engagées pour ces projets ont dépassé le budget d'environ 820 KCHF. Les écarts par rapport au budget ont surtout été causés par le projet P5 avec un culte festif à la collégiale de Berne le 18 juin 2017 et des célébrations y attachées, le projet P6 avec la participation de la FEPS au spectacle son et lumière « Rendez-vous Bundesplatz » et le projet P9 avec son pavillon à l'exposition mondiale de Wittenberg. Lors de l'élaboration du budget, le travail nécessaire à l'interne pour les projets liés au jubilé de la Réforme avait été largement sous-estimé. Beaucoup plus de collaborateurs et collaboratrices y ont finalement œuvré ; elles et ils ont accumulé d'une part un volume important d'heures supplémentaires mais ont, d'autre part, également dû prendre du temps sur d'autres projets pour faire avancer ceux du jubilé de la Réforme. Si l'exercice a néanmoins pu être bouclé sur un excédent de charges d'env. 970 KCHF, donc mieux que les quelque 1 100 KCHF initialement prévus, c'est aussi parce que les Églises membres et des tiers ont débloqué des fonds supplémentaires pour financer les projets et que les dépenses ont en outre été rigoureusement contrôlées et pilotées sur la base de prévisions mensuelles.

Le résultat annuel est également meilleur que prévu, grâce aux résultats financiers réalisés mais non budgétés (50 KCHF), la dissolution d'une correction de valeur sur créances constituée pour les impayés de l'Église protestante de Genève EPG (48 KCHF) et la dissolution de provisions non utilisées (30 KCHF).

Comme prévu dans le budget, l'excédent de charges a été financé par un prélèvement du Fonds Zwingli à concurrence de 515 KCHF.

Le capital d'organisation a été ponctionné de 450 KCHF, c'est moins que prévu au budget et le bon résultat financier en est la principale explication.

## 1.1 Produits

Les produits ont dépassé le budget d'environ 500 KCHF. Sur ce total, 190 KCHF étaient des montants de nature transitoire, sans effet sur le résultat.

Les contributions ordinaires des Églises membres constituent la source de revenus la plus importante de la FEPS.

Les contributions aux projets, en approchant 1'070 KCHF, ont dépassé le budget de 200 KCHF. Cet écart positif est avant tout attribuable à la participation de la Fondation de la Réformation et de certaines Églises membres par 220 KCHF au financement du spectacle son et lumière « Rendez-vous Bundesplatz » de l'automne 2017. Au moment de l'établissement du budget, on ne savait pas encore que la FEPS allait participer à ce spectacle sur le thème des

500 ans de la Réforme mais la participation n'a été approuvée que lorsque son financement a pu être assuré.

D'autres projets ont également bénéficié d'un apport, par exemple le projet « Foi et protection des réfugiés » auquel l'UNHCR a participé.

Selon la décision de l'Assemblée des délégués (AD) de l'automne 2017, le Conseil a renoncé à un appel à collecte en faveur du Fonds CESE. Aussi reste-t-on nettement en dessous du budget de 170 KCHF car les collectes paroissiales ont péniblement rapporté 60 KCHF.

Les produits pour prestations fournies par la FEPS en 2017 ont tout juste atteint la marque des 180 KCHF. 95 KCHF résultent de la vente d'articles aux Églises membres pour la campagne de relations publiques. D'autres articles liés au jubilé de la Réforme ont été vendus à des tiers à hauteur de 10 KCHF, principalement dans le pavillon à Wittenberg.

D'autres recettes sont le fruit de tâches administratives effectuées en faveur de tiers, de publications et d'honoraires.

## 1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont dépassé le budget d'environ 350 KCHF, dont 190 KCHF étaient de nature transitoire.

### Charges de projets

La part des charges de projets s'établissait à 73,4% et dépassait ainsi légèrement le niveau de l'exercice précédent. Abstraction faite des contributions transitoires, les charges de projets ont dépassé le budget d'env. 220 KCHF. Les frais de personnel plus élevés reflètent avant tout les heures supplémentaires accomplies dans le cadre des divers projets liés au jubilé de la Réforme, en particulier pour le culte festif du 18 juin 2017 à la collégiale de Berne et pour le pavillon dans le cadre de l'exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg. Les heures supplémentaires ont en partie été compensées par le biais des horaires de travail variables, mais la plus grande partie a été payée. Pour 2018, des solutions concrètes ont déjà été trouvées en vue de résorber également les créances de vacances encore existantes.

Les frais généraux ont également dépassé le cadre budgétaire, surtout à cause du spectacle son et lumière déjà mentionné. Les tableaux des pages 15-21 informent en détail sur les charges de projets.

### Charges structurelles

Les charges structurelles relativement élevées en comparaison avec d'autres organisations sans but lucratif (26,6%) s'expliquent avant tout par les structures démocratiques (Conseil et AD). Les organisations comparables opèrent dans un même ordre de grandeur.

Au total, les charges structurelles ont pu être réduites de presque 60 TCHF par rapport au budget. Le travail du Conseil a toutefois absorbé plus de moyens, en particulier sous forme de forfaits journaliers et de frais de voyages pour les membres du Conseil. À cause des manifestations pour le jubilé de la Réforme, les membres du Conseil ont en effet été beaucoup plus sollicités que d'autres années. Par ailleurs, le Conseil était de nouveau au complet en 2017.

## 1.3 Résultat financier et autres résultats

Le résultat financier positif a surtout été influencé par les gains de cours non réalisés de 217 KCHF dégagés par les fonds d'actions de titres suisses et étrangers. Des gains de cours

de l'ordre de 15 KCHF ont cependant été réalisés et les taux d'intérêts et dividendes se sont également chiffrés à 80 KCHF. Les fluctuations des cours ne sont pas budgétées.

La FEPS assume l'administration de la CTEC et du Conseil suisse des religions (SCR). Les produits et charges de ces organisations sont représentés comme résultat hors exploitation. Le montant exact des charges occasionnées par la CTEC est restitué. L'excédent de charges du SCR a été couvert par un prélèvement sur le Fonds SCR.

Dans le produit extraordinaire apparaît la dissolution de la correction de valeur pour les impayés de l'EPG et des provisions non utilisées de 2016.

## 1.4 Résultat des Fonds

Conformément à la décision prise par l'Assemblée des délégués à l'automne 2016, 150 KCHF ont été transférés du Fonds « Églises suisses à l'étranger » dans le Fonds « Aumônerie dans les centres d'enregistrement » et seront consacrés à l'aumônerie dans les centres fédéraux durant les années 2017 et 2018.

De ce fait, 75 KCHF supplémentaires ont pu être prélevés du Fonds « Aumônerie dans les centres d'enregistrement » en sus des contributions extraordinaires de 350 KCHF affectées à cette cause par les Églises membres.

Le Fonds pour le travail des femmes a pour mandat d'assurer le travail des Femmes Protestantes en Suisse (FPS) par des contributions annuelles. Sur un total de 130 KCHF affectés, 110 KCHF ont été versés aux FPS.

Un montant de 100 KCHF a été affecté au Fonds « Journées de l'Église en Suisse », l'intention étant de le consacrer à la partie ouverte au public du premier Synode national en 2020.

Les gains de cours non réalisés des fonds d'actions d'un montant de 217 KCHF ont été entièrement transférés dans la réserve de fluctuations de valeur.

Comme prévu dans le budget, 515 KCHF ont été prélevés du Fonds Zwingli pour le financement des projets liés au jubilé de la Réforme.

30 KCHF alimentent le Fonds manifestations internationales chaque année. En 2017, 11 KCHF en ont été retirés pour la délégation qui a assisté à l'assemblée générale de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) à Leipzig.

## 2 Bilan

	31.12.2017		Variation KCHF	31.12.2016	
	Actif KCHF	Passif KCHF		Actif KCHF	Passif KCHF
<b>Actif circulant</b>	<b>6'277</b>		<b>-387</b>	<b>6'664</b>	
Liquidités	1'492		-679	2'171	
Titres	4'684		278	4'406	
Créances	73		-32	105	
Correction de valeur sur créances	-		48	-48	
Impôt anticipé à récupérer	23		-1	24	
Comptes de régularisation actif	5		-1	6	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3'581</b>		<b>-144</b>	<b>3'725</b>	
Immeuble	4'079		-	4'079	
Correction de valeur sur l'immeuble	-801		-101	-700	
Immobilisations corporelles ex. Immeuble	31		-31	62	
Prêt	37		-12	49	
Réserve de cotisations d'employeur (Abendrot)	235		-	235	
<b>Engagements à court terme</b>		<b>689</b>	<b>-73</b>		<b>616</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations		234	-86		148
Provisions à court terme		-	62		62
Comptes de régularisation passif		455	-49		406
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>		<b>859</b>	<b>153</b>		<b>1'012</b>
Fonds diaspora en Suisse		39	-		39
Fonds travail des femmes		131	34		165
Fonds droits de l'Homme		79	4		83
Fonds Églises suisses à l'étranger		366	288		654
Fonds Journées de l'Église en Suisse		163	-100		63
Fonds Aumônerie dans les centres d'enregistrement		75	-75		-
Capital SCR (Conseil suisse des religions)		6	2		8
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>8'310</b>	<b>451</b>		<b>8'761</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>		<b>4'760</b>	<b>-118</b>		<b>4'642</b>
Réserve de réévaluation		3'420	99		3'519
Réserve de fluctuations des placements		1'340	-217		1'123
<b>Fonds libres</b>		<b>2'368</b>	<b>495</b>		<b>2'863</b>
Fonds prévoyance vieillesse		88	-		88
Fonds Huldrych Zw ingli		782	514		1'296
Fonds manifestations internationales		214	-19		195
Fonds John Jeffries		1'258	-		1'258
Fonds publications / documentations		5	-		5
Fonds de solidarité		21	-		21
Capital libre		1'256	-7		1'249
Résultat de l'exercice		-74	81		7
	<b>9'858</b>	<b>9'858</b>	<b>+/-531</b>	<b>10'389</b>	<b>10'389</b>

### 3 Compte de résultat

	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
<b>Produits</b>						
Contributions des membres	6'063	69.6	6'063	73.8	6'063	70.4
Autres contributions (aux projets)	1'071	12.3	862	10.5	867	10.1
Donations reçues (affectées)	0	0.0	0	0.0	102	1.2
Sommes cible pour transmission	1'141	13.1	951	11.6	1'097	12.7
Collectes pour fonds	184	2.1	302	3.7	324	3.8
<b>Total produits internes</b>	<b>8'459</b>		<b>8'178</b>		<b>8'453</b>	
Produits de prestations fournies	179	2.1	34	0.4	146	1.7
Produits de remboursements div. des assurances	71	0.8	0	0.0	14	0.2
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8'709</b>		<b>8'212</b>		<b>8'613</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>						
<b>Charges directes de projets</b>						
Frais de personnel	-2'396	24.7	-2'293	24.6	-2'609	29.5
Frais de voyage et de représentation	-84	0.9	-99	1.1	-61	0.7
Frais généraux	-3'135	32.4	-3'001	32.2	-2'218	25.1
Amortissements	0	0.0	0	0.0	-8	0.1
Transmission des sommes cible	-1'141	11.8	-951	10.2	-1'097	12.4
Transmission d'autres sommes	-350	3.6	-350	3.8	-382	4.3
<b>Total charges directes de projets</b>	<b>-7'106</b>	<b>73.4</b>	<b>-6'694</b>	<b>71.8</b>	<b>-6'375</b>	<b>72.2</b>
<b>Charges structurelles</b>						
Frais de personnel	-1'804	18.6	-1'897	20.3	-1'810	20.5
Frais de voyage et de représentation	-139	1.4	-124	1.3	-110	1.2
Frais généraux	-393	4.1	-357	3.8	-270	3.1
Frais d'entretien	-95	1.0	-100	1.1	-115	1.3
Amortissements	-144	1.5	-156	1.7	-151	1.7
<b>Total charges structurelles</b>	<b>-2'575</b>	<b>26.6</b>	<b>-2'634</b>	<b>28.2</b>	<b>-2'456</b>	<b>27.8</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-9'681</b>		<b>-9'328</b>		<b>-8'831</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-972</b>		<b>-1'116</b>		<b>-218</b>	
<b>Résultat financier</b>						
Produits financiers	315		50		134	
Charges financières	-20		-25		-21	
<b>Total résultat financier</b>	<b>295</b>		<b>25</b>		<b>113</b>	
<b>Résultat hors exploitation</b>						
Produits sans rapport avec l'organisation	150		140		172	
Charges sans rapport avec l'organisation	-157		-128		-234	
Produits exceptionnels	79		0		22	
Charges exceptionnels	0		0		-58	
<b>Total résultat hors exploitation</b>	<b>72</b>		<b>12</b>		<b>-98</b>	
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-605</b>		<b>-1'079</b>		<b>-203</b>	
<b>Variation du capital des fonds</b>						
Fonds affectés						
Allocation	-699		-717		-891	
Utilisation	852		907		914	
Fonds libres et capital attribué						
Attribution	-248		-30		-221	
Utilisation	626		720		408	
<b>Total variation du capital des fonds</b>	<b>531</b>		<b>880</b>		<b>210</b>	
<b>Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)</b>	<b>-74</b>		<b>-199</b>		<b>7</b>	
<b>Attributions</b>						
Attribution / utilisation capital de l'organisation	74		199		-7	
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	

## 4 Tableau des flux de trésorerie

	2017	2016
<b>A Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	-74	7
Variation du capital des fonds	-530	-212
Report de fortune SCR		43
Amortissements	138	161
Constitution et dissolution des provisions	-62	29
Diminution/Augmentation des titres	-278	-74
Diminution/Augmentation des créances	-15	-33
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation actif	1	3
Diminution/Augmentation des dettes à court terme	86	-2
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation passif	<u>49</u>	<u>208</u>
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-685</b>	<b>130</b>
<b>B Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-11	-133
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	5	0
Investissements dans les immobilisations financières	0	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	12	11
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>6</b>	<b>-122</b>
<b>C Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement</b>		
Augmentation/Diminution des dettes financières	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-679</b>	<b>8</b>
<b>D Justificatif variation des liquidités</b>		
État des liquidités au 1.1.	2'171	2'163
État des liquidités au 31.12.	1'492	2'171
<b>Variation</b>	<b>-679</b>	<b>8</b>



## 5 Tableau de variations du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2017	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2017
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	165		98		-132	131
Fonds droits de l'Homme	83		29		-33	79
Fonds Églises suisses à l'étranger	654		57	-150	-195	366
Fonds Journées de l'Église en Suisse	63		100			163
Fonds A umônerie aux centres d'enregistrement	0		350	150	-425	75
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	8		65		-67	6
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'012</b>		<b>699</b>	<b>0</b>	<b>-852</b>	<b>859</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de cotisations d'employeur	235					235
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'284				-99	3'185
Réserve de fluctuations des placements	123		217			1340
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	1296		1		-515	782
Fonds manifestations internationales	195		30		-11	214
Fonds John Jeffries	1258					1258
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	1249			7		1256
Résultat annuel	7		-74	-7		-74
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'761</b>	<b>0</b>	<b>174</b>	<b>0</b>	<b>-625</b>	<b>8'310</b>

Comptes	Existant initial 1.1.2016	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2016
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse			39			39
Fonds travail des femmes	205		92		-132	165
Fonds droits de l'Homme	88		27		-32	83
Fonds Églises suisses à l'étranger	646		205		-197	654
Fonds Journées de l'Église en Suisse			63			63
Fonds A umônerie aux centres d'enregistrement	32		350		-382	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	63		115		-170	8
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'034</b>		<b>891</b>		<b>-913</b>	<b>1'012</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de cotisations d'employeur	234		1			235
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'383				-99	3'284
Réserve de fluctuations des placements	1423				-300	1123
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	1106		190			1296
Fonds manifestations internationales	165		30			195
Fonds John Jeffries	1270				-12	1258
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	1220			29		1249
Résultat annuel	29		7	-29		7
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'944</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>0</b>	<b>-411</b>	<b>8'761</b>

## 6 Annexe aux comptes annuels

### 1 Nom, forme juridique et siège

Sous le nom « Fédération des Églises protestantes de Suisse » (FEPS), il existe une association au sens de l'art. 60 ss. CC dont le siège se trouve à Berne.

### 2 Principes généraux de présentation des comptes

La FEPS présente ses comptes conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015 (Swiss GAAP RPC 21 et RPC fondamentale) et en application des directives de la constitution et du règlement financier de la FEPS et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true & fair view).

Les dispositions du nouveau droit comptable selon art. 957 ss. CO ont été appliquées pour la première fois dans le cadre de l'exercice 2015.

### 3 Règles de comptabilisation et d'évaluation

Titres	Valeur de marché au jour de référence	
Monnaies étrangères	Cours des devises au jour de clôture	
Créances / prêts	Valeur nominale	
Immeuble	Réévaluation 2010 à la valeur actuarielle Une réserve de réévaluation a été constituée dans le cadre de la réévaluation. Durée de l'amortissement partant de la réévaluation : 40 ans linéaire Les mesures sur le bâtiment sont activées en fonction du tableau des impôts.	
Informatique et équipements	Limite d'activation :	1'000 CHF
	Durée d'amortissement :	3 ans, linéaire
Installations d'exploitation	Limite d'activation :	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	5 ans, linéaire

### 4 Commentaires relatifs au bilan

4.1 Titres	31.12.2017	31.12.2016
Obligations suisses	2'372	2'222
Obligations étrangères	585	577
Obligations en monnaies étrangères		
Actions suisses	953	900
Actions étrangères	774	707
Actifs transitoires		
<b>Somme titres</b>	<b>4'684</b>	<b>4'406</b>

<b>4.2 Créances</b>	31.12.2017	31.12.2016
Union synodale BE-JU-SO	38	
CTEC-CH	23	
Église protestante de Genève (EPG)		95
Autres débiteurs	12	10
<b>Somme</b>	<b>73</b>	<b>105</b>

La correction de valeur constituée en 2013 et 2014 pour les impayés de l'Église protestante de Genève (EPG) d'un montant de 48 KCHF a été dissoute.

<b>4.3 Tableau des immobilisations corporelles</b>	Immeuble	Informatique	Install. d'exploit.
Valeur d'acquisition, état 1.1.2017	4'079	282	47
Entrées		11	
Sorties		-5	
<b>Valeurs d'acquisition 31.12.2017</b>	<b>4'079</b>	<b>288</b>	<b>47</b>
Amortissement cumulé, état 1.1.2017	-700	-247	-20
Amortissements	-101	-32	-10
Sorties		5	
<b>Amortissements cumulés 31.12.2017</b>	<b>-801</b>	<b>-274</b>	<b>-30</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes 31.12.2017</b>	<b>3'278</b>	<b>14</b>	<b>17</b>

L'immeuble a été réévalué en 2010. La valeur correspond à la valeur actuarielle.

<b>4.4 Prêt</b>	31.12.2017	31.12.2016
Church and Society Commission of the Conference of European Churches	37	49

#### **4.5 Réserve de cotisations d'employeur**

En 2012, la FEPS avait versé à la caisse de pension de la Paroisse générale de Berne une réserve de cotisations d'employeur d'un montant de 377 KCHF. Cette réserve n'a pas été entièrement absorbée par le passage à la Fondation Abendrot au 1er janvier 2013. C'est pourquoi la Fondation Abendrot gère pour la FEPS un compte « réserve de cotisations d'employeur » d'un montant de 235 KCHF. Cette réserve est rémunérée d'un intérêt annuel.

<b>4.6 Provisions</b>	31.12.2017	31.12.2016
Engagements envers le personnel		62
<b>Somme</b>	<b>0</b>	<b>62</b>

<b>4.7 Comptes de régularisation passif</b>	31.12.2017	31.12.2016
Vacances et heures supplémentaires	173	184
Contributions reçues pour des projets de l'année suivante		36
Factures non entrées	282	186
<b>Somme</b>	<b>455</b>	<b>406</b>

Le tarif horaire pour l'évaluation des créances de vacances et d'heures supplémentaires a été adapté.

#### **4.8 Réserves**

##### **Titres**

La réserve de fluctuations de valeur a été augmentée des gains de cours non réalisés.

##### **Réserve de réévaluation de l'immeuble**

Dans le cadre de la première évaluation de 2010, une réserve de réévaluation avait été constituée. Les amortissements sur l'immeuble sont imputés à cette réserve.

##### **Réserve de cotisations d'employeur**

Dans le cadre de la première évaluation, une réserve de réévaluation de 232 KCHF avait été constituée. Elle a été créditée d'un intérêt annuel.

#### **5 Rémunération des organes dirigeants**

Frais de personnel globaux pour les membres du Conseil : 613 TCHF p.a.

Jetons de présence	Journée entière : 750 CHF, mi-journée : 500 CHF Supplément pour présider les commissions/ groupes de travail : 50%
--------------------	--

Frais Suisse/étranger	Conformément au règlement des frais
-----------------------	-------------------------------------

Nous renonçons à donner des indications relatives aux rémunérations versées aux personnes chargées de la gestion (direction), puisque la direction est assumée par une seule personne.

## 6 Explications relatives au compte d'exploitation

6.1 <i>Produits</i>	31.12.2017	31.12.2016
Contributions des membres	6'063	6'063
<b>Contributions des membres</b>	<b>6'063</b>	<b>6'063</b>
Jubilé de la Réforme – contributions des Églises membres	150	150
La Suisse, 500 ans après la Réforme (Jubilé de la Réf. P5)	20	
Célébrations finales (Jubilé de la Réf. P6)	223	
Cités suisses de la Réforme (Jubilé de la Réf. P8)	0	23
Expo. mondiale (Jubilé de la Réf. P9)	71	190
Rencontre des membres des synodes de la CEPE (P10)	75	
Manuel de la Réforme (Handbuch der Reformation)	51	45
diaconie.ch	80	
Aumônerie CEP – contributions transmises	350	350
Étude rôle humanitaire de la Suisse - Arménie 1915	0	50
Foi et protection des réfugiés - UNHCR	10	10
Autres	41	49
<b>Contributions à des projets</b>	<b>1'071</b>	<b>867</b>
Legs (diaspora en Suisse)		39
Don (Journées de l'Église en Suisse)		63
<b>Donations reçues (affectées)</b>		<b>102</b>
Contributions pour la mission – contributions transmises	895	907
Bossey – sommes cibles transmises	52	52
KEK/CEC	10	10
COE	43	51
CMER	50	52
Projet entraide (jubilé de la Réf. P11)	91	15
CCME (Safe Passage)	0	10
<b>Contribution/sommes cible pour transmission</b>	<b>1'141</b>	<b>1'097</b>
CESE sommes transmises	57	205
Fonds travail des femmes – contributions transmises	98	92
Fonds droits de l'Homme – contributions transmises	29	27
<b>Collectes pour fonds</b>	<b>184</b>	<b>324</b>
<b>6.2 Structures et frais administratifs</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Assemblée des délégués	182	182
Conseil	1'195	839
Services centraux	708	896
Infrastructure	255	208
Immeuble	198	218
Bibliothèque	18	39
Frais administratifs des secteurs	19	74
<b>Somme</b>	<b>2'575</b>	<b>2'456</b>

<b>6.3 Produits financiers</b>	31.12.2017	31.12.2016
Bénéfice de cours réalisé	16	13
Bénéfice non réalisé obligations en CHF	-19	-42
Bénéfice non réalisé obligations étranger	-2	-11
Bénéfice non réalisé actions CHF	135	14
Bénéfice non réalisé actions étranger	102	52
Bénéfice non réalisé ME		
Intérêts et dividendes	42	58
Dividendes thésaurisés	41	50
<b>Somme des produits financiers</b>	<b>315</b>	<b>134</b>

<b>6.4 Produits/charges extraordinaires</b>	31.12.2017	31.12.2016
Dissolution de correction de valeur sur créances	48	
Dissolution de provisions non nécessaires	31	22
<b>Somme</b>	<b>79</b>	<b>22</b>

## 7 Explications relatives aux flux de trésorerie

Le compte des flux de trésorerie retrace les modifications des liquidités de l'organisation résultant des entrées et des sorties de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode indirecte.

## 8 Explications relatives aux variations du capital

L'affectation des fonds est régie par les règlements des fonds respectifs.

Conformément à la décision de l'AD, 150 KCHF ont été transférés du Fonds CESE dans le Fonds Aumônerie dans les centres d'enregistrement.

Du Fonds Aumônerie dans les centres d'enregistrement ont été prélevées les contributions extraordinaires des Églises membres à hauteur de 350 KCHF, ainsi que 75 KCHF supplémentaires.

100 KCHF ont été affectés au Fonds Journée de l'Église en Suisse pour le financement de la partie ouverte au publique lors du premier synode en 2020.

La FEPS préside le Conseil suisse des religions (SCR). Le capital du SCR apparaît dans le bilan de la FEPS comme un fonds affecté depuis 2015.

En janvier 2016 la Fédération des organisations islamiques en Suisse a transféré la fortune du SCR à hauteur de 43 KCHF à la FEPS.

Comme prévu dans le budget prévisionnel, 515 KCHF ont été prélevés du Fonds Zwingli pour financer des projets liés au jubilé de la Réforme.

## 9 Prévoyance professionnelle

Le régime de prévoyance professionnelle basé sur la primauté des cotisations est réglé à travers un contrat d'affiliation à la caisse de pension Fondation Abendrot. Au 31.12.2017, le degré de couverture se montait à 111%.

Les frais de la prévoyance professionnelle se sont élevés à 435 KCHF. Ils sont compris dans les frais de personnel. Aucune obligation n'existait envers l'institution de prévoyance en date du 31.12.2017.

## 10 Collaborateurs

Au 31 décembre 2017, 34 collaboratrices et collaborateurs, y compris le président du Conseil à plein temps, étaient employés pour 23,3 équivalents plein temps.

## 7 Charges directes de projets

Projets	Comptes 17	Budget 17	Comptes 16
<b>L'enracinement protestant</b>	<b>2'670</b>	<b>1'898</b>	<b>1'778</b>
500 ans de la Réforme	2'503	1'677	1'407
La foi chrétienne protestante	122	148	315
La paix religieuse	44	73	56
<b>La communauté protestante</b>	<b>1'065</b>	<b>1'065</b>	<b>932</b>
Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante dans l'Église	2	10	5
Révision de la Constitution	46	39	44
Église pour la Suisse	528	505	358
Fonds transférés	129	126	144
Droit d'auteur	360	385	381
<b>L'inspiration protestante</b>	<b>539</b>	<b>617</b>	<b>747</b>
Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile	129	95	26
Reflexion autour de la tradition liturgique réformée	61	48	28
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	14	34	14
Relations publiques de la FEPS	334	440	679
<b>L'œcuménisme protestant</b>	<b>814</b>	<b>838</b>	<b>832</b>
Unité des chrétiens en Suisse	97	117	97
CEPE	99	106	113
Œcuménisme au niveau mondial	566	555	570
Fonds transférés	52	60	52
<b>La présence protestante</b>	<b>402</b>	<b>475</b>	<b>430</b>
Défense d'intérêts et prise d'influence	187	158	174
Positions protestantes sur des questions existentielles	79	128	117
Une économie équitable	10	59	12
Fonds transférés	126	130	127
<b>La vigilance protestante</b>	<b>1'567</b>	<b>1'584</b>	<b>1'618</b>
Liberté, paix et justice	59	25	47
La voix pour défendre les faibles	9	40	87
Politique de migration et d'asile	222	239	164
Fonds transférés	1'277	1'280	1'320
<b>Frais généraux des projet / non encore attribués</b>	<b>50</b>	<b>217</b>	<b>38</b>
<b>Total projets</b>	<b>7'106</b>	<b>6'694</b>	<b>6'375</b>

## 8 Explications relatives aux charges directes de projets

### Généralités

Les collaboratrices et les collaborateurs de la FEPS ont comptabilisés largement les 80% de leur temps de travail pour des projets concrets. Le temps résiduel n'a pu être affecté avec précision, il s'agissait p.ex. de réunions communes au Secrétariat. Ces temps ont été ventilés de façon linéaire sur tous les projets.

### L'enracinement protestant

Les dépenses engagées pour ces projets ont clairement dépassé le budget. Les écarts par rapport au budget ont surtout été causés par le projet P5 pour le culte festif du 18 juin 2017 à la collégiale de Berne et les célébrations y attachées, le projet P6 pour la participation de la FEPS au spectacle son et lumière « Rendez-vous Bundesplatz » et le projet P9 de pavillon à l'exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg. Les tableaux des pages 19-21 informent en détail sur les charges de projets.

Les projets rassemblés sous le titre générique « La Foi chrétienne protestante », étaient étroitement liés au jubilé. Il s'agit en particulier du Manuel de la Réforme suisse, auquel environ 100 KCHF en frais de personnel et frais généraux ont été consacrés en 2017. Il faut préciser que les frais généraux ont été financés dans leur vaste majorité par des fonds tiers d'un montant de 51 KCHF. La FEPS a en outre participé financièrement à la publication concernant le projet « 450 ans de Confession helvétique postérieure ».

La paix religieuse a été renforcée à travers l'engagement du personnel dans le dialogue interreligieux, une contribution au Conseil des religions (SCR) et une autre à IRAS-COTIS.

### La communauté protestante

Les projets d'aumônerie militaire et dans les paroisses des cathédrales et collégiales sont rassemblés sous le générique « Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante ».

La révision de la Constitution a absorbé un peu plus de ressources que ce qui était budgété. Aux frais de personnel sont venus s'ajouter des frais de traduction de tout juste 7 KCHF.

Sous la dénomination « Église pour la Suisse » sont rassemblés les projets de Diaconie Suisse (180 KCHF), les Conférences (95 KCHF), les charges internes pour les Églises à l'étranger (95 KCHF), la mutualisation de la communication (45 KCHF), les comités et commissions (30 KCHF), ainsi que d'autres projets de moindre importance. Le personnel est déjà engagé dans les préparatifs pour la Journée suisse dans le cadre de l'assemblée générale de la CEPE à Bâle en septembre 2018 et pour le centenaire de la FEPS en 2020, ce qui a engendré des frais de 15 KCHF.

Les fonds transférés ont bénéficié aux projets des Églises suisses à l'étranger (CESE).



## **L'inspiration protestante**

Au même titre que le Prix de la prédication, un prix en espèces mis à la disposition du Jury œcuménique du Festival de Locarno vise l'« Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile ». Les frais généraux et de personnel imputables au Prix de la prédication ont dépassé le budget, ce qui s'explique en partie par le report de dépenses de 2016 à 2017.

Le travail liturgique a occasionné en plus des frais de personnel une dépense de 10 KCHF pour une rencontre de mise en réseau entre responsables alémaniques et romands.

Il n'y a pas eu de messages vidéo. Les charges ont été générées par la production de cartes de Noël et de Pâques.

Le poste des relations publiques de la FEPS intègre les temps de travail des collaboratrices et des collaborateurs de la communication qui ne peuvent être attribués à un projet concret. Le travail médiatique en général, l'assistance pour le travail avec les médias et le conseil ou les lectorats sont comptabilisés ici. Par ailleurs, les charges du « bulletin de la FEPS » (105 KCHF) et de la présence sur Internet (15 KCHF) figurent ici également.

## **L'œcuménisme protestant**

L'œcuménisme en Suisse a surtout reçu un appui au travers des activités en faveur de la CTEC (50 KCHF), de la collaboration avec la CES/CDPC (10 KCHF) et de délégations aux rencontres avec les Églises libres (15 KCHF).

Le soutien à la CEPE avait pour moitié la forme de ressources de personnel et pour moitié celle de contributions ordinaires.

La collaboration avec la KEK, le COE et la CMER a suscité des frais de personnel de quelque 50 KCHF. Toutefois, l'appui aux organisations internationales a aussi pris la forme de contributions ordinaires, de dons des Églises membres et de contributions à des projets : KEK (95 KCHF), COE (183 KCHF), CMER (130).

Les écarts avec le budget s'expliquent par des contributions transitoires des Églises membres, qui n'y figuraient pas.

## **La présence protestante**

Sous « Défense d'intérêts et prise d'influence » il faut entendre des activités telles que les consultations et les prises de position, en particulier au sujet de la réforme fiscale des entreprises RIE III (12 KCHF), la collaboration au sein de commissions extraparlimentaires (15 KCHF), les mandats de cours et les projets scientifiques (130 KCHF), le suivi des activités au Palais fédéral et le dialogue avec les partis politiques. Le Cercle de discussion de la FEPS a eu lieu dans le cadre du jubilé de la Réforme (Comité de patronage).

La FEPS s'est aussi prononcée sur des thèmes existentiels, dans le cadre des projets ITE « Mariage et partenariat » (45 KCHF), soins palliatifs (15 KCHF), vie en communauté, motion de St-Gall (10 KCHF).

Les projets s'intégrant dans le dialogue entre l'Église et l'économie et la lutte des Églises contre la pauvreté ont été reportés car le poste vacant n'a pas encore été repourvu.

Les fonds transférés ont alimenté le Fonds pour le travail des femmes.

## **La vigilance protestante**

La FEPS participera à l'association « Forum politique de Berne » à partir de 2018, contribuera au financement de l'association et à l'élaboration des axes thématiques des tables rondes. Les préparatifs ont déjà été mis en route en 2017, la FEPS a déjà versé une partie de sa contribution.

« La voix pour défendre les faibles » a notamment été élevée dans le cadre de la Journée des droits humains et du Dimanche des réfugiés.

Le travail de la FEPS dans le contexte de la politique migratoire et d'asile se décline avant tout sous la forme d'assistance spirituelle dans l'aumônerie des centres fédéraux (115 KCHF) et d'entretien de relations avec les partenaires dans le domaine de la migration (30 KCHF). En 2016, un projet pour la protection des réfugiés a en outre été lancé avec l'UNHCR (40 KCHF) auquel l'UNHCR a participé à raison de 10 KCHF en 2017. D'autres projets ciblant la protection des réfugiés ont en outre absorbé un peu plus de 30 KCHF.

Les fonds transférés ont alimenté les œuvres missionnaires, l'aumônerie dans les centres fédéraux et le Fonds pour les droits de l'Homme.

## 9 Charges de projets directes – Détails jubilé de la Réforme

Projets	Comptes 2017	Budget 2017	Recettes
Direction générale du projet	57	79	150
<b>P1</b> Une communication efficace du jubilé	427	431	98
<b>P2</b> « Nos thèses pour l'Évangile »	4	0	0
<b>P3</b> Acte d'ouverture	41	33	1
<b>P4</b> Célébration œcuménique	94	66	0
<b>P5</b> Conférence nationale: « La Suisse, 500 ans après la Réforme »	333	196	20
<b>P6</b> Célébrations finales	332	117	223
<b>P7</b> Festival de jeunesse	66	20	
<b>P8</b> Cités suisses de la Réforme	50	60	0
<b>P9</b> Exposition mondiale	867	614	88
<b>P10</b> Rencontre des membres des synodes de la CEPE	126	50	74
<b>P11</b> Projet d'entraide	104	11	91
<b>P13</b> Projet théâtral « L'Espulsione »	2	0	
<b>Total</b>	<b>2'503</b>	<b>1'677</b>	<b>745</b>

Les charges pour les projets du jubilé de la Réforme ont dépassé le budget de plus de 820 KCHF, surtout parce que les frais de personnel ont été plus élevés que prévus.

### Projet 1 : Une communication efficace du jubilé

Ce projet englobe les charges de la communication du jubilé de la Réforme en général, ainsi que la campagne de relations publiques menée avec les Églises membres. Sur l'ensemble des dépenses engagées, environ 200 KCHF vont au compte des frais généraux et la campagne de relations publiques y représente largement 150 KCHF. Des paquets de matériel et d'autres articles avaient été réalisés pour la campagne et ont été vendus aux Églises membres pour le montant de 95 KCHF au total.

### Projet 3 : Acte d'ouverture

Les dépassements budgétaires s'expliquent par les frais de personnel accrus pour les tweets sur la foi qui n'étaient pas encore prévus au moment de l'élaboration du budget.

### Projet 4 : Célébration œcuménique

Les frais générés dans le cadre de la manifestation œcuménique qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2017 à Zoug sous la devise « Ensemble vers le milieu » se répartissaient pour moitié en frais de personnel et en frais généraux. Plus de personnes étaient impliquées dans la préparation

et la réalisation de la manifestation que prévu initialement, le cadre budgétaire pour les frais de personnel a donc été dépassé.

#### Projet 5 : Conférence nationale « La Suisse 500 ans après la Réforme »

Autour de ce projet s'articulaient le culte festif national du 18 juin 2017 à la collégiale de Berne suivi des célébrations sous la tente, une série de manifestations au Forum politique de Berne avec trois tables rondes et une manifestation du Comité de patronage à la Grande Société.

La manifestation du 18 juin a généré près de 90% des dépenses totales qui se répartissaient à parts égales entre frais de personnel et frais généraux. La conception de cette manifestation avait été entièrement remaniée au début 2017, en lui attribuant un rôle beaucoup plus important dans cette année du jubilé qu'initialement projeté. Les préparatifs ont fortement absorbé le personnel et les frais y relatifs expliquent en grande partie les dépassements budgétaires. 15 KCHF de ces frais ont été pris en charge par les Églises Berne Jura Soleure.

L'Ambassade d'Allemagne a participé au financement de la série de manifestations au Forum politique.

#### Projet 6 : Célébrations finales nationales et locales

Sous ce projet figure la participation de la FEPS au spectacle son et lumière « Rendez-vous Bundesplatz », projeté du 13 octobre au 25 novembre 2017, mais aussi l'élaboration de la liturgie pour le dimanche de la Réformation.

Approchés par la FEPS, les producteurs du spectacle son et lumière «Rendez-vous Bundesplatz» ont raconté les 500 ans de la Réforme dans un spectacle d'environ 30 minutes. La FEPS s'est glissée dans le rôle de *content partner* pour l'occasion et, à ce titre, elle a injecté 270 KCHF dans le projet, une fois que leur financement était assuré. La Fondation de la Réformation et six Églises cantonales y ont également contribué à raison de 220 KCHF au total.

#### Projet 7 : Festival de jeunesse

L'association Festival de jeunesse a respecté le budget, la FEPS n'a pas d'autres engagements financiers à tenir. Plus de temps a dû être consacré au festival à l'interne qu'initialement prévu. Les frais généraux résultent d'une contribution à un vidéoclip réalisé lors du service religieux de clôture.

#### Projet 8 : Cités suisses de la Réforme

Les charges sont imputables à une actualisation de l'application R-City Guide (sur les cités de la Réforme en Suisse).

#### Projet 9 : Exposition mondiale de la Réforme

La FEPS a participé à l'exposition mondiale sur la Réforme qui s'est tenue à Wittenberg du 20 mai au 10 septembre 2017 en étant présente dans un pavillon. Sur l'ensemble des charges de 2017, env. 550 KCHF étaient imputables aux frais généraux. Ce sont surtout les frais de personnel plus élevés que le budget qui ont pesé sur le résultat. Les temps de présence des collaboratrices et des collaborateurs de la FEPS dans le pavillon ont largement dépassé ce que l'on attendait parce que nous n'avons pas trouvé autant de bénévoles qu'escompté.

Projet 10 : Rencontre des membres des synodes de la CEPE 2017

La rencontre des membres des synodes des Églises de la CEPE a eu lieu à Berne, du 10 au 12 mars 2017. Les dépenses plus importantes ont été couvertes par les contributions des participants, le budget avait seulement pris en compte les charges nettes.

Projet 11 : Un projet d'entraide – le jubilé pour les autres

Les collectes et dons n'avaient pas été budgétés, il s'agit de montants transitoires.

Pour plus de détails nous renvoyons au rapport sur le jubilé de la Réforme.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée des délégués de la**

**Fédération des Églises protestantes de Suisse, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe, pages 6 à 21) de la Fédération des Églises protestantes de Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.



La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et à la constitution ainsi qu'au règlement des finances incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et à la constitution ainsi qu'aux règlements des finances.



Berne, le 25 avril 2018

BDO SA



Thomas Stutz

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé



Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

Annexe  
Comptes annuels